

Licence professionnelle **Tourisme durable** Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle **Tourisme durable**. 2011, Université Aix-Marseille 1. hceres-02038047

HAL Id: hceres-02038047

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038047>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : AIX-MARSEILLE

Établissement : Université de Provence - Aix-Marseille 1

Demande n° S3LP120002577

Dénomination nationale : Management des organisations

Spécialité : Tourisme durable

Présentation de la spécialité

Ouverte en 2004, cette licence est portée par l'IUT de Provence sur son site de Digne-les-Bains. Son objectif est de former des professionnels maîtrisant les enjeux d'un développement touristique durable pour une entreprise ou un territoire, en prenant en compte le respect de l'environnement, l'économie et le bien-être des populations locales. La formation porte essentiellement sur trois domaines : la création et la gestion d'offres touristiques, la prise en compte du tourisme durable dans les projets de développement des territoires et l'organisation d'activités touristiques. Les métiers visés sont essentiellement autour des hébergements ou des activités, des collectivités territoriales en charge des dossiers et des organismes institutionnels du tourisme : animateurs, agents de développements, hébergeurs, chargés d'études, exploitants d'activités... Un partenariat l'unit, *via* une convention, avec l'Agence de développement touristique des Alpes de Haute Provence.

Cette formation présente une bonne attractivité (6 candidats pour une place) et le recrutement dépasse très largement la région. Elle attire préférentiellement des titulaires de brevets de technicien supérieur et de diplômes universitaires de technologie. Elle n'est pas ouverte en alternance mais l'enseignement modulaire permet d'accueillir des stagiaires de formation continue. Depuis la rentrée 2009/2010, cette formation est proposée au Maroc pour un public exclusivement de formation continue (un second groupe est prévu pour l'avenir). Comme toutes les formations touchant au tourisme, la maîtrise des langues est une compétence fondamentale. L'anglais étant obligatoire, il est proposé aux étudiants de valider le CLES 1 ou 2 pendant la licence, possibilité ouverte aussi pour une seconde langue vivante. La mobilité internationale au niveau du stage est souhaitée.

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	30 puis 45
Taux de réussite	90 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2 (+L3)	10 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	80 >>>50
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	57 %
Pourcentage de diplômés en emploi (à 1 an et à 3 ans)	63-61

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La présence de cette formation dans un département, qui a vu naître la Cité de la culture et du développement durable et qui est par ailleurs un département fortement marqué par le développement des activités touristiques, est parfaitement cohérente. Les acteurs du département, élus et décideurs économiques, mais aussi les habitants et les usagers du tourisme sont particulièrement sensibilisés à cette dimension.

L'équipe qui pilote cette licence a su nouer de solides relations avec son environnement économique et social, ce que manifestent les conventions avec l'Agence de développement touristique des Alpes de Haute Provence et le Conseil général et aussi celles en cours de finalisation avec la CCTD et le Parc national du Mercantour. Un des points forts de cette spécialité est la qualité et l'intensité des relations avec les milieux professionnels, ce qui se manifeste par une forte participation de ces derniers, non seulement aux enseignements mais aussi à l'animation pédagogique et à la réflexion sur les contenus et l'évolution de la formation. On regrettera d'autant plus l'absence d'un conseil de perfectionnement dont la présence serait particulièrement utile à la veille du nouveau contrat quinquennal.

Bien ancrée dans le milieu régional, solidement étayée par le monde professionnel, cette spécialité jouit d'une bonne attractivité avec une aire de recrutement nationale (les départements ultra-marins sont représentés), voire internationale. L'ouverture de la formation à Marrakech en 2009/2010 élargit encore ce recrutement et peut générer des échanges profitables aux étudiants du site de Digne-les-Bains. Le recours à la seule sélection sur dossier est regrettable. On aimerait aussi avoir des informations sur les modalités propres au site marocain.

Le recrutement est dominé par les titulaires de BTS « Tourisme », mais un certain rééquilibrage en direction des titulaires de DUT est perceptible, la part des étudiants venus de licence générale restant faible. Le dossier insiste fortement sur la place du public de formation continue mais les données sont trop imprécises pour en juger, y compris en ce qui concerne la VAE). Ce manque de précision est d'ailleurs assez constant dans l'ensemble du dossier et rend difficile une évaluation complète de la formation.

Cela est particulièrement gênant pour ce qui concerne l'insertion professionnelle des diplômés (ou leur poursuite d'études). En effet, si l'on dispose d'une analyse très fine du devenir de la promotion 2006, les données plus récentes sont nettement moins détaillées. Au-delà des chiffres, qui ne diffèrent guère de ceux de nombreuses autres formations de ce secteur économique, c'est plus le profil des emplois occupés qui inquiète. Malgré une thématique adaptée, un réseau professionnel mobilisé, des partenariats existants et une équipe pédagogique dévouée à sa mission, trop peu de diplômés occupent des emplois dans le secteur touristique et correspondant à leur niveau de qualification. Une analyse plus fine de la situation est absolument nécessaire, ce dont le groupe de pilotage de la licence est convaincu et les contacts pris avec la Direction du tourisme le montre.

Cette réflexion est d'autant plus nécessaire que le dossier fait mention de la création d'une nouvelle licence professionnelle « Développement durable des territoires ruraux » (issu de la refonte d'une option non ouverte de l'actuelle licence), appuyée sur un partenariat avec un lycée agricole et un centre de formation par l'apprentissage. Ne faudrait-il pas envisager, à terme, une reconstruction de l'offre afin de mieux identifier dans l'actuelle licence les compétences « tourisme durable » transposables et dans quels types de métiers, fonctions et entreprises et ceci afin d'élargir le champ d'insertion des diplômés. L'ouverture d'un second site au Maroc devrait aussi faire l'objet d'une réflexion plus poussée et on aurait aimé avoir un minimum d'informations sur l'actuelle délocalisation à Marrakech sur laquelle nous n'avons aucune possibilité de donner une évaluation, ce qui n'est pas acceptable. *A minima*, isoler les données propres à ce site aurait été nécessaire car mêler les données des deux sites rend très difficile la lecture et l'interprétation des données depuis 2009. L'auto-évaluation est de qualité et l'équipe pédagogique a su s'en saisir.

- Points forts :
 - Le souci de professionnalisation (prise en compte de la révolution apportée par l'e-tourisme et les réseaux sociaux).
 - Les bons partenariats professionnels et l'immersion dans le territoire.
 - La bonne attractivité et l'absence de localisme.
 - La disponibilité de l'équipe pédagogique et son souci de faire évoluer la formation au service des étudiants.

- Points faibles :
 - Le manque de données précises et d'analyse sur de nombreux points importants.
 - Le manque d'adéquation entre les emplois occupés et la formation.
 - L'absence de conseil de perfectionnement.
 - Le manque d'informations précises sur les modalités d'organisation et les contenus pédagogiques de la formation délocalisée au Maroc.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : C



Recommandations pour l'établissement



Il conviendrait de mettre en place un conseil de perfectionnement et de veiller à ce que le projet tuteuré représente bien un quart de la formation. La réflexion sur les actuels résultats de la formation et termes d'insertion et sur son futur positionnement dans l'offre de formation devrait être une priorité et une urgence. Il en est de même pour la politique de délocalisation à l'étranger qui exigerait une présentation plus développée et argumentée.

Il est impératif d'argumenter sur la pertinence d'une délocalisation de la formation au Maroc en termes de cohérence avec l'offre existante, de flux étudiants, de respect des contenus de formation et des modalités de contrôle des connaissances.